



La Poste - BSCC - DNT

Bulletin d'info du collectif CGT FAPT Télévente - 30 Mars 2021

TÉLÉTRAVAIL

Depuis le 17 mars 2020, la direction nous a imposé le télétravail en raison de la crise sanitaire.

Tous les collègues se sont mobilisés pour répondre à la satisfaction client et la qualité de service, ce qui a permis à notre directeur d'afficher une note NPS plus qu'honorable, dans des conditions de travail très compliqués dans les premières semaines.

Ils n'ont pas été avares de remerciements !

Par contre aucune compensation financière face à nos requêtes de demandes d'indemnisation.

C'est un **NON** catégorique, en jouant sur les deux tableaux : d'un côté on nous refuse d'appliquer l'accord télétravail 2018 (invoquant la crise sanitaire) et de l'autre on nous refuse toutes indemnités compensatoires prétextant que nous ne sommes pas dans un télétravail cadré.

En effet, ils cherchent à distinguer un télétravail et un travail à domicile alors que concrètement c'est la même chose et dans les deux cas, les charges supplémentaires sont identiques.

Aujourd'hui le salarié supporte seul les charges liées au télétravail.

Faudra-t-il demander un retour en présentiel ou résilier notre abonnement, ou refuser d'utiliser notre connexion privée pour une utilisation professionnelle, pour être entendus ?!

LA QUALITÉ DU TRAVAIL, LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LE STRESS

Malgré de bons résultats, la pression managériale est omniprésente : tentative d'humiliation sur des Chargés Clientèles, pressions incessantes sur teams et par email dénonçant une non atteinte des objectifs de signatures et de créations qui viennent de toute part RVE, Manager.

PROBLÈMES TECHNIQUES

En plus du stress lié au management, depuis la création de score, aucune amélioration des outils informatiques n'a été constatée que ce soit score, commédia, devis contrat, click business, click and contract voire même une dégradation de ces outils.

On ne cache pas notre inquiétude sur l'arrivée de KARKWA !...

LA PROMOTION, LES SALAIRES, LES PRIMES

Non à la mascarade des promotions et particulièrement des RAP.

Allons-nous devoir nous mettre au garde à vous pour obtenir une promotion ?

- ☞ Plafonnement du commissionnement
- ☞ Augmentation de 0.20 % des salaires : de qui se moque-t-on ?
- ☞ Pas de primes d'intéressement 2021
- ☞ Pas de promotions ou à la marge



Allô Prime MACRON ? : Personne ne répond !!

Collectif télévente

dntcgt@gmail.com

Présent sur Yammer :

"televente cgt fapt"

**EXIGEONS
L'AUGMENTATION
ET LA REVALORISATION
DES SALAIRES !**